

LA VIE DE LA COMMUNE

AGENDA

- 14 sept :** Concours de boules avec repas au camping - *Ché Bouleux*
17 sept : Cinéma - *Cœurs ennemis*
27 sept : Sortie « 60 ans et + »
13 oct : Repas des aînés Lœuilly et Neuville
29 oct : Cinéma 15h (enfants) : « *Wonderland, le royaume sans pluie* » et 20h (tous publics) : « *Frankie* »
2 nov : Soirée Halloween - *Canoë Kayak*
10 nov : Bourse aux jouets - *Coup d'Pouce*
19 nov : Cinéma 20h - « *Fête de Famille* »
23 nov : Repas Beaujolais - *Conty Lœuilly SC*
24 nov : Repas des aînés Tilloy
3 déc : Cinéma - *Film à venir*
13 déc : Spectacle de Noël École
14 déc : Arbre de Noël
31 déc : Saint Sylvestre

Ô PRATIQUE



Horaires Mairie : Ô de Selle
11h-12h et 16h30-18h
Permanences assurées les lundis à
*Neuille les Lœuilly: 17h30-19h30
*Tilloy les Conty : 17h00-19h
Tel: 03.22.38.15.90/Fax:03.22.38.09.69
mairiedeloeuilly@orange.fr (en cours de modification)
Horaires Agence postale :
9h-12h et 16h30-18h
Horaires Déchetterie :
(03.22.38.95.65)
*jusqu'au 31 octobre :
- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 19h.
*à partir du 1er novembre :
- lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

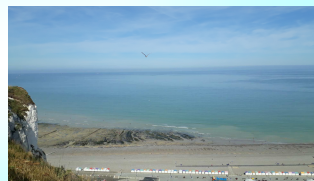
IPNS

CCAS des Ô-de-Selle

Le 27 septembre 2019, une sortie pour les « 60 ans et + » est prévue à la découverte de quelques attraits touristiques des villes du Tréport et de Eu.

L'occasion de passer une journée conviviale et de s'enrichir du patrimoine de la Seine Maritime. La sortie est accessible aux accompagnateurs selon les disponibilités.

Inscription en mairie jusqu'au 20 septembre.



Repas des Aînés :

 Nouveau RDV pour le club des 60 ans et +.

Vous êtes invités à participer gracieusement au repas annuel des "60 et +" de Lœuilly et de Neuville-Lès-Lœuilly le dimanche 13 octobre 2019 à partir de 12h30 à la salle polyvalente de Lœuilly. Vos accompagnants pourront également partager le repas (avec participation).

Nous serons heureux de vous compter nombreux pour une ambiance festive et chaleureuse. Le moulin des écrevisses assurera le repas; Eric Carette et sa sono se chargeront de l'animation. Date limite d'inscription le 30 septembre.

Les « 60 ans et + » de Tilloy-Lès-Conty seront conviés au traditionnel repas dans la salle des fêtes de Nampty organisé par Tilloysirs.

RAPPELS :

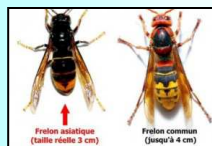
Frelons Asiatiques :

LA SURVEILLANCE CONTINUE!

Vous suspectez la présence de ce nuisible ?



Cherchez à repérer le nid et contacter au plus vite la mairie (photo à l'appui).



Divagation d'animaux = tout chien et chat qui évolue dans des milieux non clos et sans être sous la surveillance immédiate de leur maître. La divagation d'animaux crée des nuisances : déjections dans les terrains et voies/lieux publics, mauvaises odeurs, dégâts dans les plantations...

Il est interdit de laisser divaguer les animaux et de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics, voies et lieux privés, pour y attirer les animaux errants ; lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Tout manquement au respect de ces prescriptions constitue une infraction engageant la responsabilité des contrevenants.

Nouveau
N°3

Sept-Nov 2019

Le journal des Ô-de-Selle

Feux de champs



Rappel : interdiction de brulage des déchets vert (*article 84 du Règlement Sanitaire Départemental*) - 450€ d'amende

Le 25 juillet, journée la plus chaude de cette période caniculaire, un feu s'est déclaré sur la commune de Conty. Avec un vent de sud assez conséquent l'incendie s'est vite propagé sur le territoire des Ô-de-Selle s'approchant de Tilloy à grande vitesse. L'intervention du SDIS, des entreprises MULTITRAV et VETA a permis de circonscire cet incendie. Un grand merci à eux! - ainsi qu'aux photographes -



17 sept à 20h
Sans réservation

Le mot du Maire

Quand vient la fin de l'été, s'annonce la rentrée ! Je souhaite que la vôtre, qu'elle soit scolaire ou professionnelle, se soit déroulée du mieux possible.

En ce qui concerne la rentrée de nos agents, un changement notable est à noter avec le départ de Sylvia PUZYCKI-DARLY. En effet, cet agent technique en poste à Lœuilly depuis plus de 20 ans a demandé sa mutation pour une autre région en juin dernier. Chargée essentiellement du fleurissement, de la gestion des locations de salle et de l'entretien des locaux, Sylvia a quitté notre collectivité ce 1^{er} septembre. Nous lui souhaitons épanouissement et réussite dans ses nouvelles fonctions.

Le conseil municipal a décidé de réorganiser le service technique en offrant la possibilité à l'agent technique de Neuville-lès-Lœuilly de passer à temps complet et de recruter un agent technique 10 heures par semaine pour les missions de gestion des locations de salles, d'entretien des locaux et de distributions de toutes communications aux habitants.

Après une trêve bien méritée, les bénévoles des associations ont repris leurs activités. Je vous invite à vous rapprocher d'eux pour vos loisirs et activités sportives. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement les concernant.

Le repas des aînés est fixé cette année pour Lœuilly au 13 octobre 2019. La Neuvilleoise, qui l'organise habituellement pour Neuville-lès-Lœuilly, a souhaité un rapprochement. Ainsi, les habitants de Neuville seront associés à ce repas joyeux et convivial en la salle des fêtes de Lœuilly. J'espère vous y retrouver nombreux.

Je souhaite que ce numéro du JDO vous apporte toutes les informations utiles concernant les différentes activités de l'été et les travaux et aménagements à venir.

Bien amicalement, votre Maire, Valérie MOUTON.

Travaux au sein des mairies

La mairie de Lœuilly est désormais le siège de la commune Ô-de-Selle. Ses bureaux, déjà très exigus, accueillent ainsi 4 agents administratifs. Les conditions de travail de ceux-ci étant très inconfortables (absence d'espace personnel, de confidentialité, locaux bruyants et passants) ont amené le conseil municipal à engager des travaux de réhabilitation du premier étage. Actuellement dédiés aux archives, ainsi qu'à divers stockages, ces locaux accueilleront début 2020 trois bureaux, une réserve, un local d'archives et des sanitaires. Pendant la durée des travaux, les archives de la commune historique de Lœuilly ont été transférées dans les anciens locaux de la mairie de Tilloy-lès-Conty.

Manifestations de l'été

Les animations estivales Ô-de-Selle (Feu de Saint-Jean, fête Nationale, fêtes locales...) se sont bien déroulées. Une bonne participation de la population nous encourage pour les manifestations avenir. Merci de votre présence et nous comptons sur vous!



Panneaux Entrées village

Les panneaux d'agglomération sont arrivés et seront installés courant septembre.

LE MÉMOTRI

Dépôts illégaux



Garder une commune propre tel est notre devoir.

Cependant, nous constatons, malgré des moyens mis en œuvre (travail des employés, opération de nettoyage, containers de collecte), que des déchets sont abandonnés aux abords des lieux d'apports volontaires.

C'est inadmissible, feriez vous cela chez vous?

Nous pouvons ajouter des poubelles dans le paysage de notre commune ce qui représenterait un coût non négligeable. Mais là, il est bien question de respect! Nous faisons donc appel au civisme de chacun pour la propreté de la commune mais aussi pour le confort des administrés. Pour information, tout dépôt illégal de déchets ou autre sur la voie publique est passible d'une amende de 68 euros selon l'art. R541-76 du code de l'environnement.

Gestion des eaux pluviales sur les terrains

La réglementation interdit d'envoyer les eaux de pluie au sein des réseaux d'assainissement afin d'améliorer la capacité et la qualité du traitement des eaux usées. Le rejet des eaux pluviales sur la voie publique (exceptées les façades sur rues) est également interdit.

Le principe d'infiltrer la goutte d'eau au plus près de là où elle tombe doit être privilégié. Plusieurs solutions existent en fonction des contraintes rencontrées (techniques ou financières) : cuve de récupération, puit d'infiltration, jardin de pluie, noue, sols perméables, toitures végétalisées, tranchée drainante...

L'Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales (ADOPTA) vous les expose par des vidéos adaptés à tous publics et peut répondre à vos questions : www.adopta.fr et 03.27.94.12.41.

« La Ruche qui dit oui »

Les commandes à " LA RUCHE QUI DIT OUI " seront désormais possibles avec livraison tous les mardis à compter du mois de septembre.

Cependant, pour dédommager les frais de route et maintenir la pérennité de ce service des frais de livraison à hauteur de 5% seront appliqués aux consommateurs.

Traversée de Neuville-Lès-Lœuilly

La commission voirie s'est prononcée lors de l'établissement du budget pour la sécurisation de la traversée de Neuville-lès-Lœuilly.

Deux visites sur sites ont été réalisées : la première avec les services de la CC2SO concernant la route de Fossemant. La seconde avec l'agence routière du conseil départemental concernant la rue Paul Dulin.

A ce jour, nous sommes dans l'attente de leurs propositions et espérons pouvoir procéder rapidement à des aménagements sécuritaires.

Eclairage public



Pour la mise aux normes des points lumineux, 16 ampoules Led seront posées rue du Général Leclerc et rue d'en bas. Il y aura aussi la pose de 2 radars pédagogiques afin de faire diminuer la vitesse sur la commune de Tilloy. Ces travaux seront réalisés courant octobre.

Transport scolaire

La CC2SO détentrice de la compétence Mobilité, effectuera dès septembre le ramassage scolaire sur les communes du Contynois dont la commune Ô-de-Selle.

<https://trans80.hautsdefrance.fr/transport-scolaire.html>

